

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Institut National de Formation du Personnel de l'Education

Département des programmes et des supports de formation

**Pour une mise en place du projet
pédagogique en 2^o année primaire**

Auteur

Mme ZAIBEK Hafida

IEEF ALGER

SOMMAIRE

Introduction

La pédagogie pratiquée des années durant

L'approche par les compétences

Le projet pédagogique

La séquence

Les programmes en 2^o année primaire

Les compétences à développer dans le domaine de l'oral en 2^o année primaire

Les compétences à développer dans le domaine du lire/écrire en 2^o année primaire

Démarches pour l'enseignement de l'oral et de l'écrit en 2^o année primaire

Séance d'expression orale pour une séquence en 2^o année primaire

Séance de lecture/écriture pour une séquence en 2^o année primaire

Exemple de projet : réalisation d'un calendrier mural des saisons

Une séance de lecture en 2^o année primaire

Introduction :

L'objectif primordial de l'école est la transmission du savoir. En effet, elle se doit de proposer aux enfants des connaissances et de leur faire acquérir des compétences intellectuelles, physiques, manuelles et artistiques, afin de leur permettre de s'intégrer et de s'épanouir dans la société.

L'acquisition du français langue étrangère c'est d'une part, la comprendre et la structurer à travers la communication orale et écrite, et d'autre part, maîtriser les règles et les lois qui la régissent et acquérir un bagage lexical assez étendu pour assurer la fluidité dans la communication.

De l'enseignement à l'apprentissage :

A l'école et plus précisément dans les classes, il est frappant de constater que les personnes qui travaillent le plus et qui s'expriment le plus ce ne sont pas ceux qui doivent apprendre... mais les enseignants. L'élève n'est il pas encore trop souvent le « présent-absent » du système scolaire.

En effet, les méthodes traditionnelles donnaient l'importance à la matière à enseigner ; l'enseignant détenait le savoir et le transmettait de façon verticale à l'élève qui, pour apprendre, devait répéter.

Puis la didactique des langues a évolué et s'est enrichie de l'apport des autres disciplines, ignorées de l'école telle que la linguistique, la psychologie, la sociolinguistique, l'ethnographie de la communication, la pragmatique, et toutes les nouvelles technologies.

Avec l'approche communicative apparue dès le début de l'année 1970, l'objectif est d'apprendre à communiquer dans des situations de la vie courante.

L'approche communicative de l'enseignement des langues estime que pour que l'apprenant puisse communiquer en langue étrangère, on doit lui donner les moyens de se constituer un bagage personnel lui permettant d'atteindre ses objectifs. L'élève devient alors apprenant ; la priorité lui est donnée, il devient actif et il va se prendre en charge pour apprendre ; c'est la centration sur l'apprenant.

De cette manière, l'enseignement des langues tend à mettre dans une relation de type égalitaire l'enseignant et l'apprenant. Ainsi la relation pédagogique est passée de la verticalité à sens unique à l'horizontalité interactive.

Par conséquent, l'enseignant devra tenir compte de plusieurs paramètres :

- L'apprenant a des connaissances antérieures puisqu'il vit dans une société donnée dont il va être imprégné.
- Il va faire appel à sa capacité d'analyse parce que la réflexion est un facteur d'acquisition.
- Pour communiquer il ne suffit pas de connaître la langue et le système linguistique, il faut également savoir s'en servir dans le contexte social.

La pédagogie pratiquée des années durant

Pour ce qui est de notre système éducatif, pendant quatre décennies, prédominait l'enseignement où la priorité était donnée aux savoirs et aux méthodes ; en d'autres termes, l'enseignant devait se soucier du « quoi » et du « comment » enseigner.

En effet, le rôle de l'enseignant était la transmission des savoirs mais aussi il devait servir de modèle à l'élève. Tandis que l'élève était récepteur et devait restituer ses savoirs au moment des contrôles.

Dans cet enseignement traditionnel trop figé et où l'enseignant s'imposant en tant que maître absolu de la connaissance, faisant son cours pour lui-même, l'enfant ne découvrait presque rien, la communication véritable n'existait pratiquement pas entre les enfants et l'enseignant d'une part et les enfants entre eux d'autre part.

De même que l'évaluation dans les écoles avait trop tendance à ne demeurer qu'un simple constat, sans appréciations aucunes des acquis dans le temps, sans autres perspectives.

Afin que la transmission du savoir soit profitable aux apprenants, les méthodologies doivent être régulièrement réactualisées. Aussi pour que l'évaluation scolaire ne soit plus un simple constat, de nouvelles démarches pédagogiques, de nouveaux objectifs, des activités plus adaptées en vue de combler les lacunes et de favoriser le processus d'acquisition et de réussite chez l'enfant doivent être mises en oeuvre.

Avec l'approche communicative, l'enseignement du français langue étrangère s'est approprié d'une nouvelle vision, dans notre système éducatif. Apprendre à parler et à écrire c'est d'abord apprendre à communiquer. La fonction de la communication est si importante pour l'apprentissage et le perfectionnement de la langue qu'elle constitue la « clef de voûte » de toute la pédagogie. Il ne s'agit plus d'enseigner un savoir pour un savoir mais de fournir à l'enfant des outils nécessaires à la réalisation de sa tâche.

La motivation constitue l'élément moteur, le point de départ des activités proposées à l'enfant, mais aussi la force dynamique qui soutient celui-ci, pendant toute la durée de sa tâche et jusqu'à la réalisation de l'objectif fixé initialement.

Aussi l'enseignant veillera à proposer des activités correspondant au besoin d'agir et de créer de l'apprenant. Motivé, il deviendra dynamique, conscient de son rôle dans la classe, enfin concerné et apprendra peu à peu à gérer son savoir.

Avec la nouvelle réforme du système éducatif, des changements se sont opérés. L'approche par les compétences a fait son apparition dans notre démarche pédagogique..

L'approche par les compétences

Pourquoi parle-t-on de compétences, et qu'est ce que l'approche par les compétences ?

On s'est rendu compte que l'école ne jouait pas son rôle essentiel ; en effet, il est inutile de scolariser un enfant pendant 10 ou 15 ans s'il reste démuné devant un fait de la vie quotidienne. Le constat est que la plupart des connaissances accumulées à l'école restent inutiles dans la vie courante non parce qu'elles manquent de pertinence, mais parce que les apprenants ne sont pas exercés à s'en servir dans des situations concrètes.

La notion de compétences renvoie à des situations dans lesquelles il faut savoir prendre des décisions et résoudre des problèmes.

Ainsi les compétences sont apparues dans les programmes afin d'opérationnaliser l'enseignement à l'école

Mais la compétence n'est pas en contradiction avec le savoir. Certes la compétence mobilise des savoirs. Cependant, posséder des connaissances ne signifie être compétent. L'expérience montre que des personnes qui sont en possession de connaissances ne savent pas les mobiliser de façon pertinente, au moment opportun dans une situation de travail.

La compétence est un ensemble organisé de connaissances conceptuelles (des notions, des relations) et procédurales (des savoir-faire, des habiletés) qui permettront à un élève de résoudre efficacement une tâche-problème.

Sa fonction c'est de fédérer des apprentissages qui, isolés les uns des autres perdent leurs sens. C'est d'inscrire l'activité de l'élève dans un cadre structurant et exprimer un enjeu communicationnel, culturel, servi par la pratique de la langue dans des situations fictives ou authentiques.

Les situations de communications sont faites de circonstances dans lesquelles l'élève réalise ou essaie de réaliser une compétence. Un élève réussira dans telle situation par contre il échouera dans telle autre. Il est donc essentiel que dans chaque séquence la situation, d'exercice de la compétence fasse l'objet d'un choix réfléchi pour permettre de diversifier les apprentissages, de solliciter tous les champs d'activités : oral /écrit /lecture /écriture.

L'actualisation de ce que l'on sait dans un contexte donné est révélatrice du passage à la compétence ; celle-ci se réalise dans l'action.

Ce transfert des connaissances n'est pas automatique, il s'acquiert par l'exercice et une pratique réflexive, dans des situations qui donnent l'occasion de mobiliser des savoirs, de les transposer et de les combiner.

A partir du moment où l'élève prend en charge son apprentissage et l'enseignant n'est plus le seul détenteur de savoirs, des changements vont s'opérer à différents niveaux :

- Planification et programmation des apprentissages.
- La gestion pédagogique.
- L'animation et à la conduite de la classe.
- L'évaluation.

L'enseignant doit	L'apprenant aura à	
<ul style="list-style-type: none"> - guider - orienter - animer - faciliter - aider les apprenants à surmonter les obstacles. - Développer les stratégies d'apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - manipuler - réfléchir - comparer - justifier - analyser - synthétiser - résoudre 	<p>En effectuant des tâches dans le cadre des activités d'apprentissage</p>

Pour mettre en œuvre cette démarche et rendre opérationnel ces changements (impliquer davantage les élèves dans leur apprentissage), il y a une réponse possible : la mise en projet.

Le projet pédagogique

Pour établir le projet pédagogique, il est recommandé de mesurer et de prendre en compte les acquis des apprenants, leurs rythmes d'acquisition. Le programme indique des domaines où le choix appartient à l'enseignant et également des points sur lesquels une vérification des acquis antérieurs et si besoin des actions de consolidation sont nécessaires.

Avant tout, le projet est socialisant. Pour formuler un projet, il faut l'inscrire dans une situation de communication, par conséquent il faut viser un destinataire.

Qu'est ce qu'un projet pédagogique ?

- Quelle définition peut-on donner ?
- Quels sont ses principes ?
- Quelle est sa démarche ?

Le terme de projet désigne beaucoup plus une démarche de travail, d'appréhender le présent et d'anticiper le futur par un ensemble cohérent d'actions.

Le projet se présente sous la forme d'une situation-problème créée à partir de compétences à installer comprises dans le programme. Cette situation-problème met l'apprenant devant une tâche à accomplir. En d'autres termes, le projet n'est qu'un prétexte pour réaliser des contenus par le biais de la mise en place de situations par l'enseignant pour que les apprenants apprennent en communiquant – échangeant et s'informant. L'implication des apprenants est effective.

En effet, l'importance du projet réside dans le fait que :

- L'élève est responsable de son apprentissage.
- Il doit travailler selon son rythme.
- Il doit donner du sens à ses apprentissages (il saura pourquoi il apprend telle ou telle chose)
- Il va développer les capacités relationnelles (ex : travailler en commun)

On en a déduit que :

L'apprenant est amené à agir, parce qu'il est en difficulté. C'est parce qu'il se trouve face à une situation complexe qu'il apprend. C'est ce qu'on appelle la phase de conflit cognitif ; en d'autres termes, face à une nouvelle situation, les réponses, les connaissances, et les stratégies que possède l'apprenant ne suffisent pas, par conséquent il se crée une situation de déséquilibre, de tension et l'individu doit agir mentalement pour élaborer un nouvel équilibre.

Il faut savoir que le projet doit réunir au moins 3 conditions :

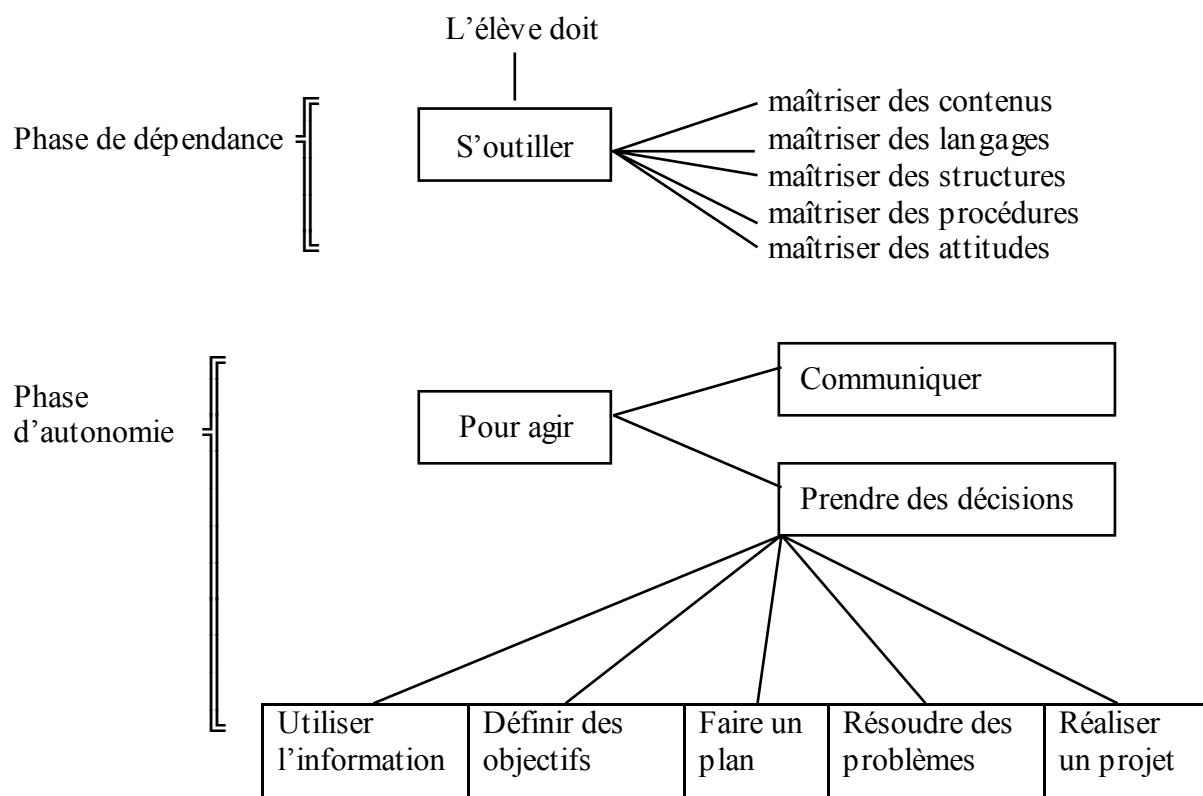
1- Le projet suppose de transformer des aspirations vagues en images précises. « Le projet correspond aux intentions d'avenir correspondant à des buts précis, situés suffisamment loin dans le futur et pour lesquels le sujet a une conscience minimale des parcours à suivre et des moyens à mettre en œuvre » Michel Huteau – Directeur de l'institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle.

2- Il lui faut une démarche adaptée au but pour être cohérent, un projet exige une auto-réflexion sur l'itinéraire antérieur jusqu'à ce que cela corresponde bien à une motivation profondément ancrée dans le passé.

3- Il faut que l'anticipation se transforme en action.

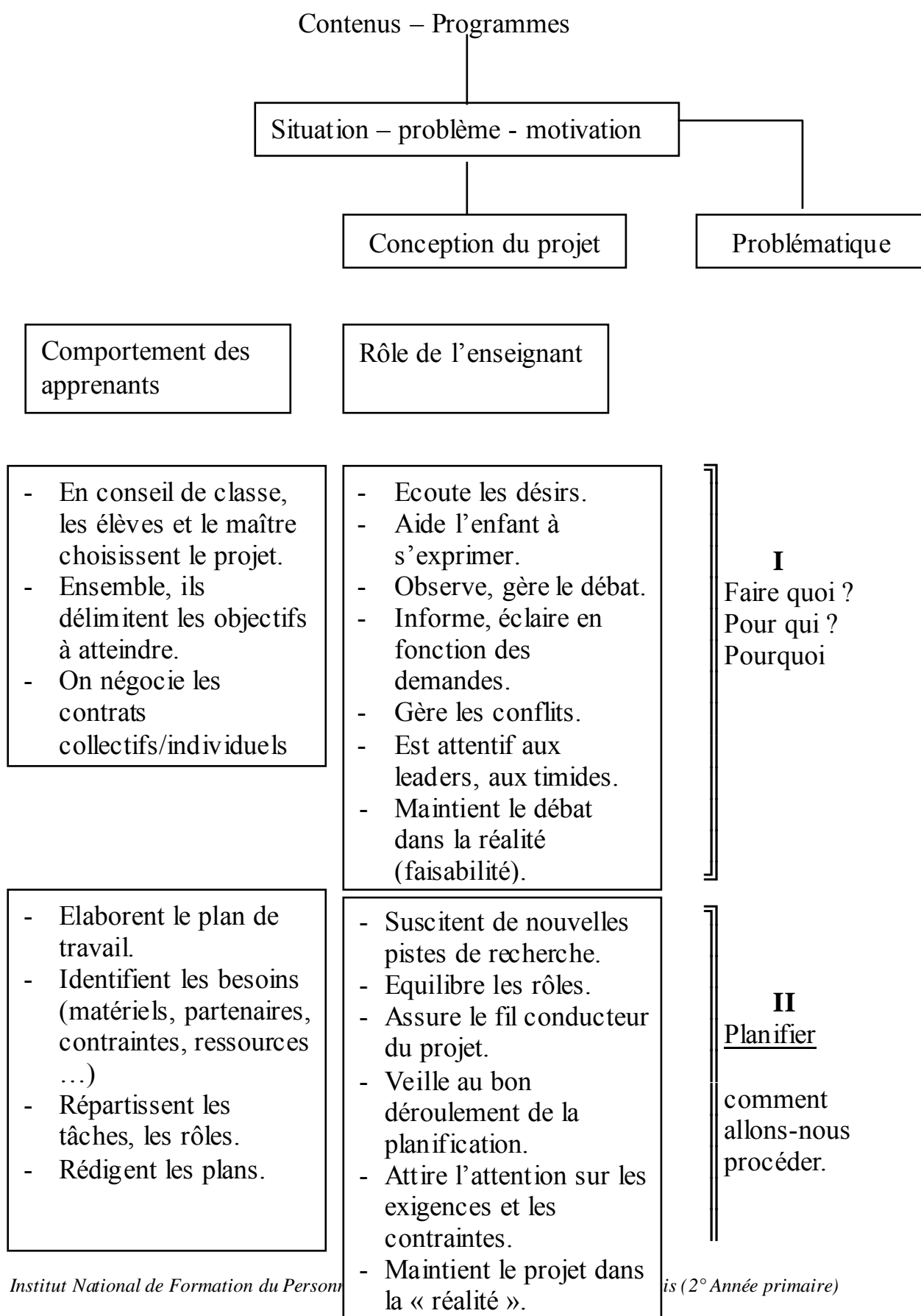
Autrement dit dans le projet l'apprenant passe d'une phase de dépendance à une phase d'autonomie.

Dans le projet



Ainsi le projet est la résultante de nos intentions et de nos programmations

Démarche et mise en œuvre d'un projet



- Individuellement ou en groupe, effectuent les différentes tâches qui leur sont affectées.
- Vérifient l'écart entre le produit souhaité et le produit en voie de réalisation.
- Évaluent ponctuellement en conseil de classe.
- Adaptent, rectifient.

- Est attentif à l'évolution de la réalisation.
- Veille à la cohérence entre le travail accompli et celui projeté
- Suscite la régulation, l'adaptation.
- Dynamise, relance l'enthousiasme.
- Organise les activités de structuration nécessaires aux apprentissages.

III Réaliser

mettre en œuvre les différentes tâches.

La séquence

Enseigner et faire apprendre par séquences didactiques ne peut se réaliser sans une réflexion préalable sur le projet pédagogique, c'est même l'élément de base indispensable au projet pédagogique. Travailler en séquence c'est également s'obliger à faire des choix pertinents par rapport à ce que demande la langue.

La séquence réunit des contenus d'ordres différents et organise des activités tendant vers un objectif central, en une succession de séances.

En effet, la séquence se fixe un objectif unique qui doit être expliqué aux élèves, puis choisit les compétences à faire acquérir et les apprentissages à organiser pour que cet objectif soit atteint. Donc, la formulation de l'objectif principal de la séquence en termes de compétences doit veiller à s'appuyer sur des objectifs intermédiaires qui visent : les savoir – les savoir-être – les savoir-faire.

On peut dire que la séquence organise sur un ensemble de séances, des activités d'oral, de lecture et d'écriture visant à faire acquérir à des apprenants clairement identifiés un certain nombre de savoirs et de savoir-faire.

Dans la conception d'une séquence, il faut qu'il y ait un équilibre entre la répartition des 3 domaines nécessaires à tout apprentissage :

- Cognitif => savoir
- Affectif => savoir être
- Moteur => savoir faire

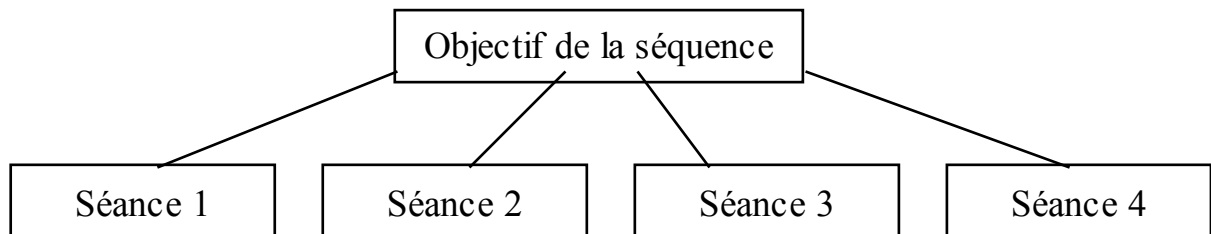
Les objectifs assignés aux différentes séquences ne s'ajoutent pas les uns aux autres mais dépendent les uns des autres.

Par conséquent, dans la dernière séquence l'apprenant doit être capable de reprendre ce qui a été fait par exemple en séquence 1, 2, 3, etc.

La durée d'une séquence dépend de l'objectif du contenu et de la progression des apprentissages.

Les séquences peuvent être courtes (quelques séances) ou longues (plusieurs séances) en fonction des buts qu'on leur assigne.

Schéma de la séquence



Objectifs des séances :

Oral : compréhension – réinvestissement autonome d’actes de parole réelles
– maîtrise des actes de parole.

Ecrit : Compréhension de supports textuels et apprentissage de sons.

Les programmes en 2° année primaire

La lecture des programmes permet de mettre en relief des compétences qui nous permettent de planifier des apprentissages en faisant un choix dans les contenus.

En effet, la progression doit se faire à partir des programmes : mais le plan de travail élaboré par l'enseignant doit être flexible (modifié, enrichi, complété au besoin).

Les apprentissages sont au service du projet ; il y a une appropriation des savoirs pour en faire des savoir-faire.

Les compétences sont en parfaite harmonie avec les objectifs d'apprentissage qui eux, sont en harmonie avec les tâches à accomplir.

De même qu'à la lecture des programmes, il en ressort que :

- La priorité est donnée à l'oral
- La prise en charge de l'écrit se fait par le biais de la lecture et des activités.

La prise en charge de l'apprenant se situe au niveau du :

- DIRE (parler)
- LIRE (lire)
- ECRIRE (écrire)

Les compétences à développer dans le domaine de l'oral sont :

Ecouter/Comprendre Réception du message	Prendre la parole Production
-------------------------------------------------	--------------------------------------

Dans le domaine de l'oral, l'apprenant doit apprendre à utiliser des actes de parole et agir en fonction de situations de communication authentiques.

Prendre la parole c'est :

- Bien articuler.
- Se faire entendre.
- Se faire comprendre.
- Structurer sa pensée.

La prise en charge de ces domaines se fait par le biais d'activités.

Les compétences à développer dans le domaine du lire/écrire :

	Lire	Ecrire
Sens	Prendre du sens	Produire du sens
Code	Décoder	Coder

Dans le domaine du lire/écrire, l'apprenant est confronté à un texte duquel il devra prendre du sens, et à partir duquel il apprendra le code graphique qu'il consolidera par le biais des activités.

Lecture [Compréhension de sens
 [Étude du code

Écriture [Apprentissage du code graphique
 [Re-production
 [Production

Démarche pour l'enseignement de l'oral et de l'écrit pour une séquence en 2° AP :

Pour une séquence de 6 séances, l'enseignement de l'oral se fait parallèlement à l'enseignement de l'écrit et se repartissent comme suit

ORAL	ECRIT
1 ^{ère} séquence : Présentation – compréhension d'une situation de communication.	De la 1 ^{ère} séance à la 5 ^{ème} séance : répartir les séances. <u>Texte 1</u> : Présentation –
2 ^{ème} séance : répétition – mémorisation de la situation de communication.	Compréhension d'un texte support étude de 2 phénomènes. <u>Texte 2</u> : Présentation –
3 ^{ème} séance : Réinvestissement des actes de parole dans des situations de communication authentiques production personnelle de l'apprenant.	Compréhension d'un texte support Etude de 2 phénomènes lecture/synthèse <u>Texte 3</u> : Présentation –
4 ^{ème} séance : Systématisation des actes de parole - remédiation à partir des lacunes révélées lors du réinvestissement	Compréhension d'un support textuel Synthèse des 4 phénomènes.
5 ^{ème} séance : Comptine – Présentation - Compréhension – Mémorisation.	
Ecriture dans le cadre du projet	

Remarque : Il est impossible de faire correspondre la séance de l'écrit à la séance de l'oral car la séance de l'écrit ne s'achève qu'avec l'apprentissage des phonèmes. La durée n'est pas limitée. Quant à l'oral, les séances ne doivent pas excéder une demi-heure.

Les séances d'expression orale pour une séquence

1^{ère} séance : Présentation

Présentation/compréhension d'une situation de communication : saynète, support oral, situation authentique, etc.

Présentation de la situation de communication (préciser laquelle) tout en, assurant sa compréhension, mettre en évidence les actes de parole suivants : préciser les actes de parole à étudier durant la séquence et éventuellement avec les énoncés linguistiques compte tenu d'une situation particulière.

Objectif : A la fin de la séance, l'apprenant aura compris la saynète (ou autre) et saisi les actes de parole à étudier (avec éventuellement les choix linguistiques).

2^{ème} séance : Analyse

Répétition/mémorisation. Faire répéter la situation de communication « authentique ».

Obs. : Il ne peut y avoir répétition et mémorisation d'une situation de communication si la compréhension n'a pas été assurée lors de la 1^{ère} séance.

Objectif : A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de répéter la situation de communication proposée, l'amenant ainsi à pratiquer la langue et à vivre des situations authentiques. Mettre en situation de communication des moyens linguistiques à investir pour réaliser un acte de parole.

3^{ème} séance : Réinvestissement.

Réinvestissement des actes de parole étudiés lors des séances 1 et 2 dans les situations de communication authentiques autres que celles où ils ont été étudiés : jeux de rôle.

Objectif : A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de réinvestir d'une manière autonome les actes de parole dans des situations de communication réelles.

4^{ème} séance : Remédiation

Systématisation des lacunes révélées lors du réinvestissement. Les définir selon les besoins des apprenants : phonétique, lexical, syntaxique, etc.

Objectif : A la fin de la séance, l'apprenant aura comblé ses lacunes (dépasser ses difficultés) afin de maîtriser les actes de paroles étudiés tout au long de la séquence.

Remarques :

- l'enseignant doit prévoir des supports oraux authentiques ;
- il doit, en outre, prévoir une batterie d'exercices de systématisation en fonction des besoins recensés lors de la séance de réinvestissement ;
- il doit, également, prévoir des situations de communication authentiques variées dans lesquelles l'apprenant devra réinvestir les actes de paroles étudiées lors de la séquence ;
- chaque séance d'oral ne devra pas excéder 30 min ;
- le temps imparti à chaque séance dépend non seulement de la leçon elle-même (exemple : présentation : 1^{ère} séance de 10 à 15 min, réinvestissement : 30min) et des besoins de chaque classe.

Les séances de lecture/écriture pour une séquence :

La séquence comprend six séances dont la sixième est réservée à l'écriture dans le cadre du projet.

Les cinq autres séances sont utilisées pour la compréhension de l'écrit et l'étude et l'apprentissage des phonèmes.

Pour une séquence de cinq séances, l'enseignement de l'écrit se répartit comme suit :

1 ^{ère} séance	1/ <u>Lecture</u> Compréhension d'un support textuel n° 1
2 ^{ème} séance	Etude de deux phonèmes – Analyse et combinatoire.
3 ^{ème} séance	2/ <u>Lecture</u> Compréhension d'un support textuel n° 2
4 ^{ème} séance	Etude de deux phonèmes – Analyse et combinatoire
5 ^{ème} séance	3/ <u>Lecture – synthèse</u> Compréhension d'un support textuel n° 3 Synthèse des 4 phonèmes étudiés précédemment.

6^{ème} séance : écriture dans le cadre du projet

Exemple de projet en 2^o année primaire

Projet : confectionner un calendrier mural des saisons

Compétences

Oral :1- Construire du sens à partir d'un message oral.
2- Prendre la parole pour s'exprimer.

Ecrit :1- Connaître le système graphique du français.
2- Construire du sens à partir d'un message écrit.
3- Faire la correspondance entre la phonie et la graphie.

Séquence 1 : Identification des mois de l'année

Séquence 2 : Etablir les saisons après l'identification des mois de l'année.

Séquence 3 : Caractérisation des saisons.

Séquence 1 du projet ‘confectionner un calendrier de saisons mural’

Objectifs d'apprentissage

- Séance d'expression orale :
- Chaque apprenant devra retrouver son mois de naissance.
 - Citer les mois de l'année.

Objectifs d'apprentissage

- Séance de lecture/écriture :
- Apprentissage des mois de l'année.
 - Découverte et apprentissage des phonèmes.

Séance de lecture

Texte :

Janvier, février,
L'hiver est à moitié
Mars, avril, mai,
Le printemps fleurissant arrive mais,
Juin, juillet, août,
C'est l'été et la chaleur ça coûte.
Septembre, octobre, novembre,
Les feuilles tombent,
Et le soleil est caché par l'ombre.
En décembre, le soleil nous quitte.
De retour, l'hiver se félicite.

Déroulement de la leçon

Révision des acquis précédents : les apprenants devront repérer les sons qu'ils connaissent à partir du support textuel et les lire.

Exploitation du texte

Lecture silencieuse : les apprenants devront lire silencieusement le texte sous le contrôle de l'enseignant(e).

Remarque : si le texte n'est pas abordable, l'enseignant(e) devra procéder à une lecture magistrale.

Travail sur le texte :

L'enseignant(e)	L'apprenant	Les mots écrits au tableau
<ul style="list-style-type: none">. De quoi parle le texte ?. Combien y a-t-il de mois.. Citez les.. A quels mois, l'hiver est à moitié.. A quels mois, le printemps est fleurissant.. Que se passe-t-il en septembre, octobre, novembre ?	<ul style="list-style-type: none">. des mois de l'année.. 12 mois. . à janvier, février. . en mars, avril, mai. . les feuilles tombent	<ul style="list-style-type: none">. janvier – février – l'hiver.. fleurissant – avril.

Au fur et à mesure de la compréhension, l'enseignant(e) devra inviter les apprenants à lire les phrases du texte reprenant la réponse donnée.

Etude des phénomènes et découpage syllabique sur le tableau :

Combien y a-t-il de syllabes ? Effacez Que reste-t-il ?

Jan/vi/er vi/er vi v

L'hi/ver ver v.

Fé/vri/er fé/vri f.

Fleu/ri/ssant fleu/ri fleu f.

Le découpage syllabique se fait en même temps que les apprenants.

Les apprenants doivent repérer et souligner les autres mots du texte comprenant le 'v' et le 'f' et les lire.

- Chasse aux mots.
- Manipulation de documents authentiques pour le repérage des phonèmes.

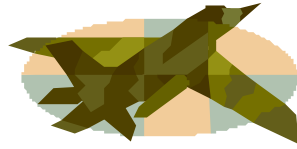
Activités pour l'acquisition des phonèmes

1^{ère} activité :

Je mets le signe (-) si j'entends "f" et le signe (+) si j'entends "v"



Un réveil



Un avion



Une fusée



Une vache



Des feuilles



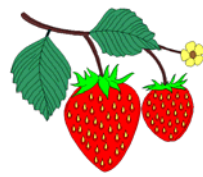
Une femme

2^{ème} activité :

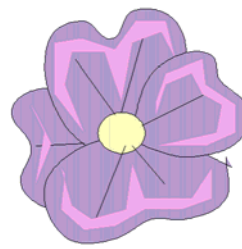
J'entoure le mot quand j'entends "v"



Un cheval



Des fraises



Une fleur



De la viande



Une voiture

3^{ème} activité

Je colorie le dessin quand j'entend "f"



Une voiture



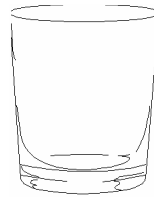
Un avion



Un fantôme



Une fille



Un verre



Une fusée

4^{ème} activité :

Je complète par (f) ou (v)



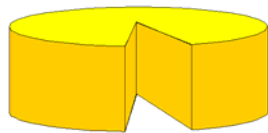
Un ...auteuil



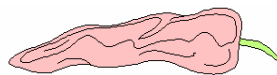
Une ...lûte



Un ...élo



Du ...romage



Un poi...ron

Ecriture dans le cadre du projet

L'apprenant doit mettre les mois dans l'ordre

Juin – avril – mars – septembre – janvier – décembre – février – mai – juillet
– octobre – novembre – août.